

AGFMQ INFO\$



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec

Volume 19 no. 3
Décembre 2023

7245, rue Clark, bureau 305, Montréal
(Québec) H2R 2Y4
Tél. : 514 499-1130
Sans frais : 1 877 499-1130
agfmq@agfmq.com
agfmq.com

SOMMAIRE

Mot de la présidente	1
Retour sur le colloque 2023	3
Retour sur le webinaire de la Commission municipale	3
Compte-rendu – Groupe de travail MAMH	4



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Notre colloque a connu, cette année encore, une remarquable réussite. Vous y êtes venus en grand nombre pour vous retrouver et échanger sur vos différentes réalités. J'aimerais reconnaître de façon particulière le magnifique travail de préparation et d'organisation des membres du conseil d'administration qui ont permis cet événement enrichissant. Grâce à eux, nous avons pu bénéficier de conférences et de formations inspirantes, riches et variées.

J'entame cette deuxième année à la présidence du conseil d'administration de l'Association des gestionnaires municipaux du Québec avec enthousiasme. Je remercie les membres pour leur confiance et continuerai à mettre tout mon cœur et mon énergie au service de notre Association.

C'est sous un vent de continuité que je serai particulièrement bien entouré, par une équipe expérimentée. Tous les membres du Conseil d'administration ont accepté de renouveler leur mandat! Les différents comités sont donc déjà à l'œuvre pour vous représenter activement auprès des différents groupes de travail et comités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et autres groupes de discussions du secteur municipal, pour vous préparer un programme de formations et un colloque pour l'édition 2024 et pour vous informer sur les nouveautés du secteur municipal. Je les remercie pour leur engagement et leur dévouement! Sans oublier l'apport considérable de Nathalie Deneault et de son équipe!

C'est avec grand plaisir que je vous présente les membres du conseil d'administration 2023-2024 :

AGFMQ INFO\$



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec



Présidente
Jocelyne Montreuil
Ville de Saint-Eustache



1^{re} vice-présidente
Isabelle Maillé
Ville de Boucherville



2^e vice-présidente
Sheina-Fortin Larouche
Ville de Carignan



Secrétaire
Danik Salvail
Ville de Carignan



Trésorière
Amélie Fafard
Ville de Saint-Bruno-de-
Montarville



Présidente ex-officio
Nathalie Guérin
Ville de Brossard



Pierre R. Charron
Municipalité de Piedmont



Julie Courteau
Ville de Waterloo



Sylvie Gosselin
Régie intermunicipale de
sécurité incendie de la Vallée-
du-Richelieu



Isabelle Hébert
Ville de Montréal



Nadia René
Ville de Candiac



Stéphanie Tremblay
Ville de La Prairie

Jocelyne Montreuil, MBA, CPA
Présidente

RETOUR SUR LE COLLOQUE 2023

Le Colloque 2023 a été un succès sur toute la ligne. Plus de 60 personnes ont participé et nous avons augmenté le nombre de membres cette année.

Les efforts fournis entre autres par Jean Mignault, co-coordonnateur pour assurer le bon déroulement au Château Bromont y sont pour beaucoup. C'est notre expert en la matière. Également, Danik Salvail a fait un travail remarquable comme il est dans ses habitudes pour obtenir la participation de plusieurs firmes pour les formations. Nous avons connu à ce chapitre une nette amélioration selon les commentaires reçus avec le sondage.

De son côté, notre valeureuse adjointe administrative, Nathalie Deneault, nous a accompagnés et supportés dans toutes les rencontres et s'est occupée de la logistique administrative avec les membres de son équipe.

Un merci à Isabelle Hébert qui s'occupe du volet communication, très important pour tenir nos membres informés ainsi qu'à notre présidente Jocelyne et notre ex-

présidente Nathalie qui nous apportent toujours un soutien indéfectible lors de rencontres ou pour l'organisation. Leur support et mémoire sont de précieux atouts.

Je tiens à vous remercier tous qui avez collaboré de près ou de loin dans le processus de préparation et de livraison de l'événement. Il ne faut surtout pas oublier la participation de vous tous membre de l'AGFMQ qui avez fait de cet événement un succès avec votre participation active et le partage de vos connaissances.

Merci

Pierre R. Charron, CPA, MBA
Co-coordonnateur du colloque 2023

RETOUR SUR LE WEBINAIRE DE LA COMMISSION MUNICIPALE

Le 16 novembre dernier s'est tenu la présentation du webinaire « **encadrement du pouvoir de dépenser** », présentée par Étienne Piedboeuf et Serge Gagnon de la Commission municipale du Québec. C'est près d'une cinquantaine de participants qui ont assisté à cet événement.

La Commission municipale nous a présenté les résultats de son audit relatifs au contrôle et suivi budgétaire et délégation du pouvoir de dépenser.

L'objectif de la présentation était :

- Présenter les exigences légales et réglementaires relatives à l'encadrement du pouvoir de dépenser

leurs implications au niveau des activités de la municipalité;

- Présenter certains processus de gestion inhérents à l'encadrement de pouvoir de dépenser qui soutiennent une prise de décision éclairée;
- Donner des pistes de bonnes pratiques observées dans le cadre de nos travaux d'audit.

Nous constatons, aux résultats du sondage que vous nous avez transmis que la présentation a été considérée pertinente et appréciée de nos participants :

- 100% des répondants nous indiquent être satisfaits ou très satisfaits de la thématique;

- 93,75 % des répondants indiquent être satisfaits ou très satisfaits de la maîtrise du sujet par les conférenciers;
- 87,5% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits du contenu de la présentation délivrée.

Évidemment, nous sommes conscients que la Commission municipale, ne suggère pas nécessairement toutes les solutions concrètes. Cependant, ils permettent aux professionnels que nous sommes de prendre conscience de la problématique, de soulever et réfléchir à des pistes de solutions pour assurer notre amélioration continue.

Le PowerPoint de la présentation se trouve en zone membre sur le site de l'Association.

COMPTE-RENDU – GROUPE DE TRAVAIL MAMH (13 octobre 2023)

Il va sans dire que le sujet de l'heure aux différents comités municipaux en Finances est le manque de main-d'œuvre. Tant en milieu de travail (équipes municipales) que dans les firmes d'audit qui doivent jongler avec de courts délais prescrits. Les mandats d'audit s'en trouvent directement impactés. Les municipalités peinent à trouver le personnel adéquat afin de fermer leurs livres, tandis que les firmes comptables traitent des dossiers souvent incomplets ainsi que la charge de devoir livrer l'audit dans un délai permettant de respecter la date limite du 15 mai.

Jonglant avec cette réalité, les gestionnaires municipaux doivent tout de même livrer un dossier en lien avec la norme SP3280 avant la fin de l'exercice courant. Étant donné la complexité du dossier et le travail requis afin de présenter une analyse complète qui satisfiera les exigences d'audit, il est malheureusement probable que nous verrons une hausse des réserves aux Rapports financiers pour l'exercice 2023.

Plusieurs modifications ont été annoncées en lien avec la norme SP3280 en termes de saisie de données aux rapports financiers, entre autres :

- Chapitre 4 du Manuel, ajout d'une section sur les OMHS.
- Note 14 Autres Passifs (avec conciliation)

Finalement, n'hésitez pas à transmettre vos suggestions pour des sujets de formation ou thématique que vous souhaitez que nous traitions lors de nos prochains atelier, colloque ou webinaire en 2024.

Merci à tous de votre engagement à l'Association et de votre participation aux activités.

Danik Salvail, CPA
Secrétaire

- Activités fermeture site enfouissement sera en grisé, car se qualifie en 2023 pour le SP3280
- Note supplémentaire aux excédents en lien avec le DCTP si affecté par SP3280

Notez qu'un lien est toujours disponible sur le portail du MAMH à titre d'aide-mémoire ;

https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/presentation_information_financiere/aide_moire_SP_3280-OMHS_01.pdf

D'autres modifications seront aussi apportées au Rapport financier, en voici quelques-unes :

- La norme SP3450 sur les instruments financiers est aussi en vigueur pour les exercices 2023 des municipalités.
- La note 8 sur les Avantages Sociaux sera dorénavant présentée en note 13, car le montant, de façon générale, est créditeur.
- Les renseignements complémentaires indiqués à la page S24 sur la DMERCA seront modifiés afin d'y

AGFMQ INFO\$



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec

préciser les valeurs utilisées pour le volet courant et le volet antérieur des régimes.

- Lors de l'impression du Sommaire de l'**information** Financière, le volet des excédents et des fonds réservés en lien avec la page S23 seront désormais présents afin de l'inclure lorsque le Sommaire est présenté aux Élus.

PROFIL FINANCIER

Le Ministère travaille encore sur la mise à jour du Profil financier afin de pouvoir rendre cette publication pertinente et adaptée aux nouvelles réalités de la gestion des organismes municipaux. Le ministère prévoit en publier une version améliorée suite aux dépôts des données municipales de 2023, soit en 2024.

Nous vous invitons à consulter sur le site du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le profil financier des municipalités pour l'année 2023.

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/finances-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/>

Indexation des montants permettant d'établir les tranches de la base d'imposition des droits sur les mutations immobilières en 2024

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/actualites/actualite/article/montants-permettant-d-etablir-les-tranches-de-la-base-dimposition-des-droits-sur-les-mutations-immo-4/>

Isabelle Maillé, CPA
1^{ère} vice-présidente



Félicitations au comité du colloque 2023